



Dave, le 25 juin 2007.

Commission européenne
Secrétariat général
Consultation sur la «réduction des émissions de CO₂ provenant des voitures»
BERL 6/262
B-1049 Bruxelles

SG-CO2-CARS@ec.europa.eu

Objet : Consultation sur la « réduction des émissions de CO₂ provenant des voitures »

Madame, Monsieur,

En qualité de citoyen et de président des " Amis de la Terre Belgique " , conscient de la gravité des enjeux climatiques, inquiet de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, je ne peux que me réjouir du souhait exprimé par la Commission européenne de renouveler la stratégie de réduction des émissions de CO₂ des voitures neuves.

IL nous semble néanmoins important de formuler quelques remarques.

Buts à atteindre

Il convient de fixer un premier objectif contraignant pour les émissions moyennes de CO₂ des voitures neuves vendues en 2012 à la valeur de **120 g CO₂/km** et d'imposer aux constructeurs automobiles des normes de plus en plus sévères afin d'atteindre les objectifs de 60 g CO₂/km en 2025.

Moyens à mettre en œuvre

L'accent devra être mis uniquement sur **l'amélioration de l'efficacité énergétique** des véhicules.

Toutes les autres mesures secondaires (systèmes de climatisation, pression des pneus, ..) doivent être considérées comme autant d'améliorations supplémentaires.

Les nouvelles normes devront être appliquées aux différentes classes de voiture sans distinction aucune.

Nous souhaitons, afin de garantir l'efficacité des mesures, qu'il soit mis en place un système dissuasif efficace (pénalités,)

Publicité de la mesure

Les résultats obtenus dans la réduction d'émission de CO₂ devront être rendus publics afin de permettre aux citoyens de faire un choix en connaissance de cause et inciter les autres constructeurs à de meilleurs résultats.

Autres mesures souhaitées

- limitation de la vitesse maximale des véhicules à 150 km/h
- systèmes de surveillance de la pression des pneus ;
- interdiction de la publicité pour les voitures dont les émissions de CO₂ dépassent de 50% ou plus l'objectif moyen pour une année donnée.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

M. Marcel Guillaume
Président des Amis de la Terre Belgique

Fédération LES AMIS DE LA TERRE - Belgique asbl

Place de la Vingeanne 1 B-5100 DAVE

T/ 081 40 14 78

F/ 081 40 23 54

E-m@il : ter-amikaro@amisdelaerre.be

Site web: <http://amisdelaerre.be/>